

THE BEST – FIFA FOOTBALL AWARDS 2017

RÈGLES D'ATTRIBUTION

Les articles ci-dessous traitent de la distinction suivante :

- **The Best – Gardien de but de la FIFA** (le « prix »)

Art. 1. Le prix est organisé et remis par la FIFA.

Art. 2. Le prix récompense le meilleur gardien de but, quel que soit le championnat où il évolue ou sa nationalité, pour ses accomplissements entre le 20 novembre 2016 et le 2 juillet 2017 inclus.

Art. 3. Le prix est attribué selon les performances sur le terrain et le comportement général, que ce soit sur le terrain ou en dehors.

Art. 4. Les nominés doivent être communiqués à la FIFA par les individus ou groupes sélectionnés avant le 15 août 2017 – avec une description de leurs accomplissements.

Art. 5. Les informations transmises seront examinées pour l'établissement d'une liste finale par un groupe d'experts du football, conformément aux règles d'attribution.

Art. 6. Le lauréat sera sélectionné par un panel d'experts du football (composé d'anciens gardiens de buts et attaquants).

Art. 7. Le lauréat recevra son trophée en personne lors d'une cérémonie organisée par la FIFA.

Art. 8. Tout litige découlant des scrutins sera analysé et réglé par la FIFA, à son entière discrétion.